

Réponses de Cédric Van Styvendael

(Réponses fournies sous forme d'un fichier mettant en évidence tout ce qui a déjà été mis en œuvre par la municipalité sortante)

RHÔNE NATURE N°286

Numéro spécial

Élections municipales et métropolitaine

Janvier - Mars 2020



ACTIONS FACILES SELON FNE

<u>PRIORITÉ 1 : LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ</u>	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	COMMENTAIRES
Réaliser un ou des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) pour améliorer les connaissances	X	X	<i>Carte verte depuis 2006 !</i>
Restaurer des murets, des abris pour la faune dans les bâtiments, etc			
Interdire la publicité lumineuse sur l'espace public	X	X	<i>Nous sommes pour réduire les écrans numériques et la publicité lumineuse dans l'espace public et dans les transports en commun</i>
Accompagner toutes les initiatives d'agriculture urbaine en particulier les jardins familiaux et jardins partagés	X	X	
Respecter et faire respecter la doctrine « Éviter, Réduire, Compenser »	X	X	<i>Les préconisations faites aux pétitionnaires de PC l'imposent</i>
Pour les espaces verts, éviter les essences ornementales et privilégier les essences « sauvages » locales les plus adaptées aux évolutions climatiques .	X	X	
Accompagner les habitants dans le développement de jardins favorables à la biodiversité (conférences, ateliers, livrets ressources, commandes collectives de matériel et fournitures, etc.)	X	X	<i>Charte des jardins urbains cultivés / Accompagnement Passe-Jardin / formations proposées à tous les habitants/jardiniers villeurbannais au printemps et à l'automne</i>
Intégrer des nichoirs pour l'avifaune, de gîtes pour chauves-souris, etc	X	X	<i>La Ville pose des nichoirs dans certains espaces</i>
Faire des espaces verts publics des lieux de biodiversité (intégrer plus de prairies et d'arbustes, tonte limitée aux cheminements et quelques pelouses d'agrément, etc .)	X	X	
Former les équipes des Espaces Verts communaux à la préservation et la reconquête de la biodiversité	X	X	
<u>PRIORITÉ 2 : LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS DU CLIMAT</u>	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Réduire au maximum les emprises minéralisées dans tous les projets et végétaliser les espaces de plein sol.	X	X	<i>Depuis 2 ans, exigence forte aux dépôt de PC accordés par la Ville. On sera plus exigeants encore</i>
Donner l'autorisation aux citoyens de verdir les espaces publics en mettant en place des jardins et potagers partagés, notamment sur les trottoirs.	X	X	<i>Convention Ville avec les Incroyables comestibles & "Permis de jardiner à Villeurbanne" (plantations citoyennes en MIF (micro-implantations florales)</i>
Repérer, sanctionner les décharges sauvages et les éliminer	X	X	
Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines dont la collectivité assure la gestion	X	X	<i>C'est une action importante mise en place il y a 3 ans et qui s'intensifie, avec pesée des déchets, dans la BA 69, compostage via composteurs écoles ou Détritivores+ actions sensibilisation périscolaires</i>
Favoriser une consommation modérée d'objets et matières, et donc de ressources et d'énergie, dans tous les achats publics	X	X	<i>Démarche importante de la Direction de la commande publique à la Ville</i>
<u>PRIORITÉ 3 : LA PROTECTION DE NOS BIENS COMMUNS</u>	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Se montrer particulièrement exigeant vis à vis des conditions d'exploitation des industries potentiellement polluantes. Exiger des garanties environnementales lors des implantations	X	X	
Favoriser les « modes actifs » : marche, vélo en créant des pistes cyclables	X	X	<i>Nous développerons la pratique cyclable par un plan vélo. En 2015, 45% des déplacements à Villeurbanne se font déjà à pied.</i>
Donner la priorité absolue à la protection des captages d'eau potable (création d'Espaces Boisés Classés, mise en Zone Naturelle ou en Zone Agricole protégées) et interdire toutes les activités potentiellement polluantes sur ces zones	X	X	
Protéger les ripisylves (classement en EBC)	X	X	<i>En vigueur dans le PLU-H pour le canal de Jonage et le parc de la Feysine</i>

ACTIONS FACILES SELON FNE

Inciter à l'arrêt des pesticides de synthèse sur tout le territoire de la commune	X	X	<i>Villeurbanne Zéro Phyto depuis 2002+ Arrêté anti-pesticide sur les espaces privés en 2019. Villeurbanne a rejoint l'appel des Coquelicots</i>
Favoriser la décomposition végétale sur place dans la gestion des espaces verts.	X	X	<i>Pratique de la Ville depuis longtemps</i>
Pailler les espaces verts pour favoriser l'amélioration des sols (et la rétention d'eau)	X	X	
Former les équipes des Espaces Verts communaux à la préservation des sols pour une fertilité naturelle	X	X	<i>Des formations sont dispensées yc sur les insectes, etc</i>
<u>PRIORITÉ 4 : UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOU.S.TES</u>	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Mettre en valeur la dimension positive des actions dont bénéficiera la municipalité, en valorisant l'action des participants.		X	
Favoriser des intervenants ne transmettant pas, même de manière indirecte, la culture de l'utilisation des armes à feu et de l'appropriation de la faune sauvage.	X	X	
Mobiliser les jeunes en favorisant l'installation, dans les établissements scolaires ou publics, d'hôtels à insectes, de basses-cours, de mares, de potagers pédagogiques	X	X	
Permettre la pratique du jardinage (potager, plantes aromatiques...) sur les terrains communaux et métropolitains.	X	X	<i>Incroyables comestibles, jardins urbains cultivés, Permis de jardiner par des plantations citoyennes sur l'espace public</i>
Respecter les principes de recrutement des Services civiques et veiller à ne pas favoriser des structures qui emploient exclusivement des services civiques en remplacement de salariés pour intervenir dans les activités d'EEDD	X	X	

ACTIONS MOYENNEMENT FACILE SELON FNE

PRIORITÉ 1 : LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	COMMENTAIRES
Grâce à une gestion différenciée et écologique, améliorer la gestion des espaces verts et naturels de la commune, mais aussi des espaces plus contraints (stades et cimetières etc.)	X	X	
Protéger les espaces remarquables dans le PLU (zone naturelle)	X	X	
Conserver des réseaux de haies existantes, planter de nouvelles haies et assurer leur pérennité dans le PLU			<i>Non concernée</i>
Identifier, restaurer et préserver les zones humides (notamment dans les PLU, zonage et règlement)	X	X	
Préserver la trame verte et bleue dans le PLU (zonage indicé Nco et Aco et règlement adapté)	X	X	
Localiser, restaurer ou créer des réseaux de mares			<i>Vigilance sur le moustique-tigre en ville</i>
Limiter au maximum la pollution lumineuse liée à l'éclairage public (horaires, type de lampadaire, type d'ampoules, et intégration dans le règlement du PLU et règlement de publicité).	X	X	<i>Travail important sur l'éclairage différencié voir onglet suivant/Engagement à interdire les publicités numériques et lumineuses.</i>
Sauvegarder et développer la polyculture en lien avec le maintien et la reconquête de la biodiversité			<i>Non concernée</i>
Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales dans les zones de biodiversité intéressantes	X	X	<i>Compte tenu du caractères urbains de Villeurbanne, notre engagement ira plutôt vers le développement de zone de biodiversité, il nous paraîtrait criminel de supprimer ce qui existe déjà.</i>
Créer des réservoirs de biodiversité dans tous les projets d'aménagements et sur tous les délaissés urbains même temporaires (friche, terrain vague, etc.)	X	X	
PRIORITÉ 2 : LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS DU CLIMAT	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Reconquérir l'espace urbain par le végétal, qu'il soit public ou privé : création de nouveaux parcs et jardins, plantations complexes favorisant les différentes strates végétales et développement d'une canopée urbaine, végétalisation des friches, délaissés, parcelles et intérieurs d'îlots, pieds d'immeubles, etc	X	X	<i>Création de 5 parcs sur le mandat</i>
Faire la promotion du broyage des déchets verts et du compostage et proposer aux habitants des solutions techniques adaptées et mutualisées.	X	X	<i>Amplifier largement ce qui est proposé aujourd'hui par la Métropole</i>
Généraliser une alimentation bio et des circuits courts dans la restauration collective publique et dans toutes les écoles maternelles et primaires.	X		<i>Et les crèches ! Local et "Bio et local", grâce à un accompagnement d'agriculteurs partenaires à la conversion. mais un objectif rapide de 100% bio et local ne nous paraît pas accessible pour des raisons d'approvisionnement insuffisant et financièrement</i>
Proposer un repas végétarien dans la restauration collective publique et dans toutes les écoles maternelles et primaires et collèges			
Prendre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	X	X	
Mettre en place des critères relatifs à l'environnement dans tous les marchés publics	X	X	
PRIORITÉ 3 : LA PROTECTION DE NOS BIENS COMMUNS	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Développer les zones piétonnes		X	<i>Piétonnisation du centre ville sur Henri Barbusse</i>
Mettre en place un « plan marche » : en lien avec les associations, les commerçants, les écoles, en prévoyant des itinéraires sécurisés et arborés.		X	
Systématiser les dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie, notamment pour l'arrosage des espaces verts.		X	
Redonner de la perméabilité aux sols en fragmentant les surfaces imperméables existantes		X	<i>Nous partageons d'intégrer, à l'occasion des projets, la désimperméabilisation des sols en milieu urbain.</i>

ACTIONS MOYENNEMENT FACILE SELON FNE

Informer et accompagner les citoyens pour une cohabitation harmonieuse avec la faune sauvage (médiation).	X	X	
PRIORITÉ 4 : UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOU.S.TES	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	
Faciliter l'interaction de tous les publics dans et avec la nature ordinaire.	X	X	
Amplifier l'éducation à l'environnement dans les temps scolaires, périscolaires et de loisirs.	X	X	
Mettre en place des actions de sciences participatives pour favoriser la participation du public et sa compréhension de l'environnement proche	X	X	<i>Sauvages de ma rue, on peut aller plus loin</i>
Faire de la nature un élément du « vivre ensemble », en développant les pratiques sociales liées à la nature, et en s'appuyant sur les initiatives citoyennes comme celle des espaces nourriciers ou jardins partagés	X	X	<i>Soutien au Passe-jardin et aide au développement de jardins partagés, de micro-implantations florales, etc..</i>
Renforcer la formation des acteurs du territoire (politique d'achats durables, économies d'eau, réduction des consommations d'énergie, transformation des politiques de déplacement, gestion écologique des espaces verts etc.) par une démarche complémentaire d'éducation à l'environnement et au développement durable.	X	X	<i>Action menée auprès des enfants/Conseil de Développement durable ouvert à tous les Villeurbanais/ Commissions santé environnementale</i>
Consolider les partenariats avec les structures qui réalisent les actions de l'EEDD et les rémunérer à leur juste valeur.	X	X	<i>Villeurbanne est membre du GRAINE Auvergne Rhône-Alpes</i>

ACTIONS DIFFICILES SELON FNE

<u>PRIORITÉ 1 : LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ</u>	VILLEURBANNE LE FAIT DÉJÀ	VILLEURBANNE EN COMMUN S'ENGAGE	COMMENTAIRES
Développer un maillage de cheminements «verts» reliant les différents parcs, espaces verts et espaces sportifs entre eux, support de modes doux (piétons, vélos...)	X	X	<i>Action simple à réaliser. Un maillage existe déjà entre les parcs, avec brochure. Il s'agit de le végétaliser un peu plus</i>
Créer un schéma de trame noire avec la mise en place d'un plan d'éclairage public favorable aux déplacements de la faune nocturne	X	X	<i>Nous faisons une baisse d'intensité à partir d'une certaine heure. Des expérimentations d'éclairage en fonction des passages ou d'extinction totale de nuit existent déjà.</i>
Obtenir le label « Villes et villages étoilés » en éteignant l'éclairage public la nuit			<i>Quasi impossible à réaliser sur une ville dense en cœur d'agglomération !</i>
Créer une trame verte et jaune en s'appuyant sur la structuration de filières agricoles, bio et locales (corridors et réservoirs écologiques et prise en compte de la menace écotoxicologique pesant sur la biodiversité)			<i>Non concernés</i>
Favoriser la création de quartiers mixtes avec des espaces de biodiversité partagés			<i>Non concernés</i>
Créer une ville multipolaire en densifiant les zones existantes aux valeurs maximales permises par les documents d'urbanisme, plutôt que de poursuivre l'étalement urbain	X	X	
Adopter une politique de renouvellement urbain libérant des espaces verts de plein sol et socialement inclusive (recours à une morphologie urbaine dense, verte et désirable)		X	
Développer des zones de biodiversité dans tous les espaces publics communs (école, mairie, stades, etc.)	X	X	<i>2 cours d'écoles réalisées et programmation sur l'ensemble des GS + autres patrimoines Ville : étude réalisée pour Le Rize et travaux prévus en fin 2020. Efforts de la direction des sports pour éliminer totalement les pesticides.</i>
Transformer les zones de stationnement existantes en parkings enherbés perméables		X	<i>A réaliser sur tous les nouveaux équipements, objectif difficile à atteindre sur le patrimoine existant</i>
Favoriser la végétalisation des façades et toitures	X	X	<i>Réalisé systématiquement quand c'est possible techniquement lors des rénovations thermiques de bâtiments</i>
Réduire les emprises minéralisées au sein des bâtiments publics existants et inciter aux mêmes démarches pour les bâtiments privés		X	
<u>PRIORITÉ 2 : LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS DU CLIMAT</u>			
Engager sa collectivité dans une démarche « zéro déchets »	X	X	<i>La Ville conduit plusieurs actions (papier, déchets d'ateliers, déchets verts... Elle a construit un Plan déchets dont le déploiement démarrera à l'été 2020</i>
Accompagner la création et la structuration des filières de prévention, réemploi, valorisation matières, avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des associations.	X	X	<i>Donnerie, recyclerie, économie circulaire de la construction</i>
Mettre en place une collecte et un traitement différenciés des déchets fermentescibles compris dans les ordures ménagères.			<i>Bataille à mener à la Métropole</i>
Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, sociétales, environnementales et locales.	X	X	<i>Gros travail de la direction des marchés publics qui a démarré il y a 3 ans, avec délibération au CM. Changement culturel important de toutes les directions</i>
Créer une commission extra-municipale « du temps long », composée de citoyens et de corps intermédiaires, pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures et contribuer aux décisions concernant l'intérêt des projets conduits par la collectivité.		X	<i>Assemblée citoyenne prévue pouvant se saisir de ces sujets.</i>
<u>PRIORITÉ 3 : LA PROTECTION DE NOS BIENS COMMUNS</u>			
Développer les transports en commun depuis la périphérie et créer des parkings relais coordonnés et adaptés aux transports structurants de l'agglomération pour proposer une réelle alternative à la voiture dans ces zones.	X	X	<i>Améliorer encore la politique du SYTRAL en ce sens.</i>

ACTIONS DIFFICILES SELON FNE

Limiter la circulation automobile en centre-ville	X	X	<i>Développement d'un grand plan vélo Dvpt de zones 30, et pas qu'en centre-ville : abaissement vitesse périph à 70 km/h dans un premier temps demandé par Villeurbanne comme ZFE et restrictions de voirie(crs E Zola)</i>
Mettre en place des « hôtels de logistiques urbains » et expérimenter les liaisons rapides et non polluantes depuis des hubs logistiques en périphérie pour rationaliser les flux		X	<i>Indispensable</i>
Mettre fin aux projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité (Anneau des Sciences, Contournement de l'Ouest Lyonnais, A45, etc.	X	X	<i>Nous partageons la volonté des grands projets inutiles, et en particulier tous les projets routiers et autoroutiers.</i>
Réglementer, voire interdire, la circulation automobile à proximité des écoles aux heures d'entrées et sorties scolaires		X	<i>En expérimentation</i>
Se mettre en démarche de labellisation, par exemple « Terre Saine », et faire un usage raisonné des produits de biocontrôle et utilisables en agriculture biologique (UAB).			
Prévoir pour les opérations d'aménagement un pourcentage significatif de sol en pleine terre.	X	X	<i>Le PLU-H le prévoit à hauteur de 25%, on peut l'amplifier pour certains projets.</i>
Renaturer des sols existants pour restaurer leurs fonctions écologiques et retrouver des sols vivants		X	<i>Sous des formes expérimentales</i>
Mettre en place un schéma de la trame brune sur le modèle des trames vertes et bleues		X	
Respecter l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » sans recourir à la compensation hors du territoire communal		X	<i>A l'échelle métropolitain, voilà un projet ambitieux dans lequel nous nous engageons volontiers.</i>
Favoriser des élevages aux dimensions et concepts compatibles avec le bien être animal			<i>Villeurbanne non concernée</i>
PRIORITÉ 4 : UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOU.S.TES			
Soutenir l'éducation à l'environnement à tous les âges de la vie et dans tous les contextes (crèches, écoles, collèges, entreprises, maisons de retraite etc.)	X	X	
Développer des démarches et des lieux intergénérationnels liés aux écoles et aux initiatives associatives et ouvertes à tous.	X	X	<i>Bons Plants/rArboressences, remarquable action intergénérationnelle DD au Centre social Ferrandière (2ème année), Semaines Rencontres et territoires...</i>
PRIORITÉ "BONUS" : S'APPUYER SUR SES HABITANTS ET SES ASSOCIATIONS			
Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de construction collective des projets de la commune et de ses groupements	X	X	<i>Assemblée citoyenne prévue pouvant se saisir de ces sujets.</i>
Construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste et d'intérêt général, pour soutenir le dynamisme et la viabilité économique des initiatives associatives et citoyennes	X	X	
Mettre à disposition des initiatives citoyennes et associatives des ressources pour favoriser le lien social, le développement de tiers lieux, des espaces d'expérimentation, ouvert à tou.s.tes.	X	X	<i>Wiki mis en place par la direction de la Vie associative et rencontres de mutualisation</i>
Financer la participation et la formation des collectifs citoyens et des associations pour pouvoir participer aux Commissions représentatives (CODERST, Comités départementaux de l'eau, CDPENAF etc.) où les intérêts généraux sont difficiles à défendre par manque de moyens		X	<i>Création de comité d'usagers</i>
Financer le fonctionnement de structures répondant à l'intérêt général	X	X	